

Administrateur-Délégué-Gérant  
**O. RANDOLET**  
 Adresser toutes les communications  
 à M. O. RANDOLET  
 85, Rue Fontenelle, 85  
 Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre  
 Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47

# Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTION  
 Adresser tout ce qui concerne la Rédaction  
 85, Rue Fontenelle, 85  
 TÉLÉPHONE : N° 7-60

ANNONCES  
 AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul. de Strasbourg.  
 A PARIS... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est  
 seule chargée de recevoir les Annonces pour  
 le Journal.  
 Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

ABONNEMENTS	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Orne et la Somme	4 50	8 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22
Union Postale	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

## Dernière Heure

Paris, trois heures matin

### DÉPÊCHES COMMERCIALES

#### METEAUX

LONDRES, 17 Février, Dépêche de 4 h. 30

	TON	COURS	HAUSS.	BAISS.
CUIVRE				
Comptant	calme	65 3/6	-	10/-
3 mois		65 15/-	-	7/6
ETAIN				
Comptant	irrégul.	181	-	40/-
3 mois		182 10/-	-	40/-
FER				
Comptant	calme	50 7/8	-	3 1/2 d
3 mois		51 7/8	-	3 d

Prix comparés avec ceux de la deuxième Bourse du 16 février 1914.

NEW-YORK, 17 FÉVRIER  
 Cotons : mars, hausse 1 point ; mai, hausse 1 point ; juillet, hausse 1 point ; octobre, hausse 1 point. — Soutenu.

NEW-YORK, 17 FÉVRIER

	C. H. 101	C. PERIOD
Cuivre Standard disp.	44 31	45 37
mars	44 31	44 31
Amalgam. Cop.	75 1/2	75 3/4
Fer	45	45

CHICAGO, 17 FÉVRIER

	C. H. 101	C. PERIOD
Blé sur...	89 1/2	89 7/8
Maïs sur...	66 3/8	65 5/8
Sainfoin sur...	40 3/4	40 3/4

### LA RÉFORME FISCALE

La Commission de législation fiscale a terminé l'examen du mode d'assiette de l'impôt sur le capital et du règlement des contestations.

Lorsque le redevable aura déclaré le chiffre global de sa fortune en capital, l'administration, si elle en conteste le chiffre, aura la charge de fournir les preuves sur lesquelles elle appuiera sa contestation. Lorsque le redevable n'aura pas fait de déclaration, il sera taxé d'office, et il sera tenu de fournir les preuves du bien fondé de sa contestation devant le Tribunal.

Enfin, lorsque le redevable aura usé de la faculté d'appuyer sa déclaration du détail des éléments qui composent sa fortune, la fixation de la valeur de ces éléments se fera d'accord avec l'Administration, soit par le Tribunal, en cas de litige.

Mais lorsque l'évaluation des biens aura été ainsi arrêtée, le redevable se trouvera avoir assuré à ses héritiers l'avantage que le fisc ne pourra plus prétendre attribuer à ses biens en valeur supérieure pour la perception des droits de succession.

Enfin, sur la proposition de M. Javal, rapporteur, il a été décidé que l'administration de l'Enregistrement aura l'obligation de recueillir les évaluations contenues dans les déclarations détaillées aussi bien à l'avantage qu'au désavantage du redevable ; il lui sera interdit de se servir de renseignements contenus dans la déclaration détaillée pour percevoir des droits et des amendes antérieurement dues.

### LES VŒUX DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTEURS

Dans la réunion tenue hier, le Congrès des Sociétés d'Agriculteurs de France a émis le vœu que les pouvoirs publics prennent d'urgence toutes les mesures nécessaires en vue de l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 1915 de conventions qui unissent les Etats de l'Europe centrale et la révision des tarifs douaniers de ces Etats afin de garantir en toute utile les droits et les intérêts de la France.

Le Congrès a également émis le vœu que le Parlement adopte avant la fin de cette session la proposition de loi de M. Méline tendant à favoriser l'application en agriculture des lois sur la petite propriété, notamment en autorisant les Sociétés de crédit immobilier à consentir des prêts hypothécaires pouvant s'élever à huit millions, en faveur des petites exploitations rurales.

### LA DISSOLUTION DES CONGRÉGATIONS

Le ministre de l'intérieur communique la note suivante :

Un journal du soir publie un article sur les congrégations dans lequel il indique que les projets de loi soumis au Sénat vont être retirés pour être soumis à un nouvel examen de la Chambre.

Il y a là une erreur matérielle qu'il est nécessaire de rectifier.

Dans un rapport de M. Bouffandeau sur le budget de l'intérieur, se trouve page 23 une indication précise et exacte sur cette question.

Le rapporteur après avoir rappelé que le Sénat avait émis en 1902 de cinq projets de loi sur lesquels il n'a pas encore été statué, ajoutait : Interrogé sur ce point, le gouvernement a répondu qu'il va retirer les projets de loi et qu'il procédera à un nouvel examen afin de se rendre compte si la situation actuelle des congrégations justifie le maintien de l'avis favorable précédemment émis.

Ces projets seront ensuite retournés très rapidement au Sénat.

### DÉPART DES NAVIRES ANGLAIS

BREST. — La première division de la flotte anglaise a appareillé pour Vigo.

### ÉLECTIONS SÉNATORIALES

La date des élections sénatoriales du Pas-de-Calais, en vue du remplacement de M. Ringot, décédé, est fixée au 6 avril.

### L'ASSASSINAT DE M. CADIOU

BREST. — Le parquet a saisi au domicile de l'ingénieur Pierre une carabine de 6 millimètres et un revolver bull-dog.

Le crime paraît avoir été commis avec un autre revolver appartenant au gardien de nuit de l'usine, qui était absent le 30 décembre.

Cette arme était placée sous le matelas du gardien.

M. Cadiou a été tué à bout portant et sans doute dans le bois ; il avait alors un capuchon sur la tête. Une trace de balle a été en effet relevée sur ce vêtement.

BREST. — Toutes les investigations du Parquet en vue de retrouver le revolver du gardien de l'usine que celui-ci aurait remis à l'ingénieur Pierre le 17 janvier n'ont pas encore donné de résultat ; l'arme n'a pas été retrouvée au cours de la perquisition opérée hier au domicile de l'ingénieur.

### MUTINERIE A ANGERS

ANGERS. — Des élèves ont pris part à une agression commise contre le directeur et le sous-directeur de l'école des Arts et Métiers. Ils appartenant à la troisième année. Ils avaient la figure cachée par une capote.

Le conseil de discipline a décidé le renvoi de cinq élèves.

L'effervescence est grande.

### MORT DU PÈRE DU CHANTEUR FRAGSON

M. Pol, père du chanteur Fragson, est mort hier soir, à la prison de Fresnes.

Son avocat, M. Henri Milleroye, a été immédiatement avisé de ce décès.

### LE CORPS DU JARDINIER FAYET

TOULOUSE. — Les parents de M. Fayet ont reconnu à la Faculté de Médecine le corps retiré de la Garonne comme étant bien celui de leur parent.

L'officier de santé Lauvergne, qui était présent, a déclaré que l'état de décomposition du cadavre ne permettait pas de procéder à des constatations médicales. Une analyse des urines a été faite pour rechercher les traces de la dose de morphine que le défunt aurait, dit-on, absorbée mélangée à du vin.

### LE DRAME DE BRUXELLES

BRUXELLES. — D'après les premiers renseignements recueillis, le drame de la rue Royale aurait eu pour cause des dissentiments d'ordre financier entre le tailleur de la rue Royale Fivé et son commanditaire M. de Cosne.

Ce dernier a été tué par le chef comptable Jooris et l'expert comptable Duthoit, qui ont été intentionnellement entrés dans une violente colère et ayant sorti un revolver de sa poche, aurait tué les deux comptables.

### M. PALÉOLOGUE EN RUSSIE

VIENNE. — Le tzar a reçu hier en audience solennelle M. Paléologue, qui lui a remis ses lettres de créance.

M. Paléologue a ensuite présenté au tzar les membres de l'ambassade.

### LES TROUBLES EN HAÏTI

PORT-AU-PRINCE. — Des combats ont eu lieu entre la gendarmerie et la troupe.

Les autorités sont impuissantes à rétablir l'ordre.

La panique règne parmi les habitants.

### Nouvelles de la Chambre

**La Dissolution des Congrégations**

Ainsi qu'on l'a vu par le compte rendu du Conseil des ministres, le gouvernement a décidé de régler la question des congrégations non autorisées en suspens depuis 1903, en appelant le Parlement à statuer sur le reliquat des demandes d'autorisation déposées depuis onze ans et sur lesquelles aucune solution n'est intervenue jusqu'à ce jour.

En 1903, environ 500 demandes d'autorisation avaient été formées, en exécution de la loi de 1901 sur les associations, par des congrégations d'hommes et de femmes.

Le ministère introduisit 141 de ces demandes : soit 133 à la Chambre, dont 54 d'hommes et 81 de femmes, et 6 d'hommes au Sénat.

Les 142 soumises à la Chambre furent écartées par celle-ci, et par suite le rejet fut considéré comme définitif.

Quant au Sénat, il n'a pas encore statué sur les six demandes dont il est saisi. Le Cabinet actuel va reprendre ces six demandes et les soumettre à la Chambre.

Il reste actuellement 351 demandes d'autorisation émanant toutes de congrégations de femmes que les ministères successifs n'avaient pas jugé devoir soumettre au Parlement depuis 1903. Ces demandes vont être déposées par fractions successives à la Chambre.

Un premier lot, concernant 26 congrégations de femmes, sera déposé sur le bureau de la Chambre. Pour toutes les demandes, le gouvernement conclut au rejet, par des motifs exposés dans le dossier. Sur ces 26 congrégations, 19 se sont d'ailleurs dispersées sans attendre qu'il fut statué sur leur demande, et la décision qui interviendra si elle est négative, suivant la demande du gouvernement, permettra d'entreprendre la liquidation des biens, qui n'aurait pu être commencée jusqu'ici.

En dehors de ces 351 congrégations, en instance d'autorisation, il y a 1.500 établissements dépendant de congrégations soit autorisées, soit en instance d'autorisation, sur le cas desquels le gouvernement va être appelé à se prononcer, un certain nombre d'entre eux étant irrégulièrement constitués et ayant même été poursuivis et condamnés à l'amende.

Enfin le ministre de l'intérieur va achever la fermeture des congrégations enseignantes par application de la loi de 1904 qui a interdit l'enseignement congréganiste. C'est le 7 juillet prochain qu'expire le délai de dix ans imparti par cette loi pour la fermeture des congrégations enseignantes. M. René Renoult, en prévision de cette échéance, vient d'adresser aux préfets une circulaire pour leur demander de lui transmettre d'ici au 15 mars l'état des congrégations enseignantes non encore fermées dans leurs départements respectifs.

**Tribunaux pour Enfants**

Dans quelques jours — le 5 mars exactement — les tribunaux pour enfants pourront fonctionner. La loi du 22 juillet 1912, complétée par le règlement d'administration publique du 31 août 1913, en fixe la composition et précise les dispositions de cette réforme.

Elle était attendue par tous les esprits généreux qui se consacrent au relèvement de l'enfance momentanément dévoyée. Son but n'est-il pas en effet d'arrêter les jeunes délinquants sur le chemin dangereux où ils se sont trouvés entraînés par manque de discernement ou par perversité précoce ?

En la votant, le législateur a eu en vue d'enrayer la criminalité juvénile, non en brandissant les foudres de la répression, mais en sapant la racine du mal. Et, pour mieux y parvenir, il a pris des précautions pour soustraire l'enfance aux influences perverses qui vicient tout régime d'éducation et aggravent les mauvais penchants des jeunes coupables. Il a également tenté d'offrir à l'abandon moral dans lequel se trouvent trop souvent les pauvres petits désorientés.

La réforme, qui est à la fois une charte de clémence pour l'enfance égarée et une mesure de sauvegarde pour la société, se distingue par trois innovations : législation instituée pour les enfants de moins de 13 ans ; spécialisation des magistrats instructeurs et des juridictions de jugement ; organisation de la liberté surveillée.

La base de la législation nouvelle comporte en outre la distinction de trois périodes à chacune desquelles correspond un régime différent : moins de treize ans, de treize à seize ans et de seize à dix-huit ans. Ces dispositions faciliteront, à n'en pas douter, la tâche si délicate des magistrats et permettront d'accroître l'efficacité de l'œuvre de relèvement moral poursuivie par les Comités de défense et de protection des enfants traduits en justice, — comme celui du Havre qui a déjà donné tant de bons résultats.

Dans une circulaire récente, le garde des sceaux a tenu à rappeler la portée de la loi et il a répété aux magistrats qu'elle s'attache à soustraire le mineur comparissant en justice au contact d'inculpés ou de détenus plus âgés. Il leur a aussi montré que la précaution serait illusoire s'ils n'apportaient à l'observer une sollicitude constamment attentive, à toute période des poursuites.

D'autre part, la circulaire spécifie que la loi prévoit certaines mesures qui ne dépendent pas uniquement de l'autorité judiciaire. Il en est, lit-on, qui nécessitent des concours officieux (Sociétés de défense ou de patronage, rapporteurs, délégués) qui ne se rencontreront pas toujours. Les magistrats devront, de ce fait, s'ingénier à tirer le parti le plus utile des ressources locales et s'appliquer à susciter celles qui manquent encore. Ils n'y failliront pas. Le dévouement avec lequel ils ont, dans l'intérêt de la cause dont il s'agit, devancé le geste du législateur permet d'affirmer que leur esprit d'initiative s'exercera de nouveau et qu'ils ne s'arrêteront point aux strictes limites des obligations officielles.

Le ministre leur demande encore de s'assurer, dans tous les cas, le concours des membres du barreau en vue d'une active collaboration particulièrement désirable. C'est là une recommandation superflue car cette collaboration existe, et depuis longtemps. Les membres du barreau l'ont de tout temps donnée avec empressement puisque c'est grâce à eux que ces dernières années s'est produit dans les grands centres judiciaires — nous le rappelons tout à l'heure pour Le Havre — un mouvement d'initiatives qui a permis l'application anticipée de certaines mesures consacrées par la loi de 1912 et préparé la réalisation des autres.

C'est donc avec raison que le garde des sceaux déclare : « En mesurant les résultats ainsi obtenus, sans autre base législative que deux articles de la loi du 19 avril 1898, je suis en droit d'espérer que les mêmes dévouements s'emploieront à aplanir les difficultés que rencontrera l'application de la législation nouvelle. »

C'est qu'en effet la réforme comporte des difficultés, dont certaines d'interprétation. Il en surgira surtout à l'occasion des voies de recours qui, à l'exception de l'appel, ne sont point réglementées. Il appartiendra aux tribunaux de les résoudre et les magistrats du ministère public, suivant les instructions qui leur sont données, ne manqueront pas de déférer à la juridiction supérieure et de porter, par des pourvois, jusqu'à la cour de cassation, les décisions où se trouveront engagées des discussions de principe, de façon à hâter l'œuvre nécessaire de la jurisprudence.

Outre ces instructions, il convient de noter les règles de procédure qui font ressortir toute l'originalité des modifications décidées. La première particularité à retenir est la comparution individuelle : chaque affaire sera jugée séparément, en l'absence des autres prévenus. Le mineur, qui sera conduit isolément devant le juge d'instruction comparaitra seul également devant le tribunal. Toute promiscuité dangereuse lui sera donc évitée.

### La Fédération des Gauches

Notre très distingué confrère, M. Henry Bérenger, rédacteur en chef de l'Action, revient en ces termes sur la politique de la Fédération des Gauches, affirmée de façon si éclatante, au Havre, dans la magnifique manifestation républicaine du Cercle Franklin — politique clairvoyante, pleine de franchise, et qui a pris pour tâche de dissiper toutes les équivoques :

« A mesure que se développe devant les auditeurs populaires le libre débat entre la Fédération des Gauches et la Démagogie Officielle, les différences fondamentales apparaissent plus saillantes aux regards des masses. »

« Les masses pensent avec nous qu'on peut être pour la loi de trois ans ou contre elle, mais qu'il est impossible de se dire simultanément pour elle et contre elle. »

« Les masses pensent avec nous qu'on peut être pour ou contre l'emprunt de la défense nationale, mais qu'il est impossible d'être en même temps pour et contre cet emprunt. »

« Les masses pensent avec nous que le gouvernement de la République peut être recherché par tous les partis, mais qu'il ne doit pas être saboté par eux pour des profits de coalitions ou de clientèles. »

« Les masses pensent avec nous qu'on peut améliorer notre système d'impôts par quelques réformes minutieusement étudiées, mais que personne n'a le droit de précipiter la France dans un chambardement fiscal sous le guet de l'étranger. »

« Voilà pourquoi les propagandistes de la Fédération des Gauches se font applaudir par des assemblées populaires de plus en plus nombreuses et de plus en plus attentives. Voilà pourquoi la sensibilité nationale répond par des résonances si profondes à l'appel des républicains dressés contre les sirennicheries de défaillance et les violences d'oppression... »

« La Nation se rend parfaitement compte que c'est sa vie même qui se joue en ce moment dans les Assemblées et que l'heure n'est plus de se servir d'elle pour de petits égards, mais de la servir par un grand sacrifice. »

« Tant pis pour les Double-Face qui veulent à la fois satisfaire les nécessités nationales et les sabotages démocratiques ! Leur politique bilatérale peut encore trainer quelque temps dans une agonie de légèreté. Elle sera bientôt sans force contre la réprobation du suffrage universel. »

« Le Comité directeur de la Fédération des gauches s'est réuni hier matin sous la présidence de M. Aristide Briand. »

« Le Comité a voté des remerciements à M. Jules Siegfried, député du Havre, à M. Paul Bignon, président du Conseil général de la Seine-Inférieure, et à l'Union des Gauches du Havre, à l'occasion de la réunion de dimanche dernier. »

« Le secrétaire général a soumis 325 demandes d'adhésions nouvelles de groupements et de citoyens. »

« Le Comité a décidé d'organiser, le dimanche 22 février, toute une série de réunions sur divers points de la France, et il a désigné les orateurs qui y prendront la parole. »

« Il n'est apporté aucun changement aux autres réunions qui doivent avoir lieu d'ici là. »

### ÉTRANGER

**BELGIQUE**  
**Drame Mystérieux**

Un terrible drame encore mystérieux s'est déroulé au centre de Bruxelles, rue Royale. Le comptable et un expert comptable d'une grande maison de tailleurs, établie rue Royale, 66, s'étaient rendus, hier matin, au Tribunal de commerce, accompagnés d'un banquier commanditaire de la maison pour vérifier la comptabilité. Ils revinrent ensuite rue Royale. Vers midi, un ouvrier travaillant dans les sous-sols entendit des détonations. Il monta au rez-de-chaussée et trouva dans les bureaux les cadavres du comptable et de l'expert comptable, qui tous deux avaient en la tête fracassée par des coups de revolver. L'expert comptable fut trouvé étendu devant le coffre-fort ouvert.

On ne possède encore aucune indication précise sur les circonstances dans lesquelles ce crime s'est déroulé.

**Un Accident au Roi des Belges**

Le roi Albert a été victime d'un accident, au cours d'une promenade à cheval qui effectuait hier matin dans la forêt de Soignes, près de Boisfort.

Son cheval ayant buté sur une pierre, glissa et tomba.

Dans sa chute, le souverain s'est fracturé le bras gauche.

Il a été transporté au Palais, où les médecins ont été aussitôt mandés.

Une note officielle a annoncé l'accident aux Bruxellois. La famille royale est revenue auprès du blessé.

Les médecins mandés auprès du roi Albert, ont réduit la fracture.

L'état du souverain est satisfaisant.

### ANGLETERRE

**Un député condamné à 325.000 francs d'amende**

La cour du banc du roi a rendu lundi son jugement dans un affaire qui jette un jour assez curieux sur les mœurs parlementaires de la Grande-Bretagne, ainsi que sur les sanctions que comporte une infraction aux lois et règlements de la Chambre des communes de la part d'un de ses membres.

Le membre incriminé dans le cas présent est sir Stuart Samuel, représentant une circonscription du quartier de Whitechapel.

Sir Stuart Samuel est en outre l'un des associés d'une maison de banque qui avait un contrat pour la fourniture d'argent à l'India Office.

De aux termes d'une loi de 1891, un membre de la Chambre des communes n'a le droit ni de siéger, ni de voter dans ces conditions.

En conséquence, ce qu'on appelle un « common informer », c'est-à-dire un particulier quelconque assaillant de son autorité privée pour la répression d'un crime ou d'un délit, introduit une action contre sir Stuart Samuel, et c'est cette action qui s'est déroulée par la condamnation du défendeur à 325.000 francs de dommages-intérêts et aux frais du procès.

La cour a en effet relevé vingt-six votes de sir Stuart Samuel pendant la période interdite, et comme chacun de ces votes est punissable d'une amende de 12.500 francs, on voit comment on est arrivé au chiffre total de 325.000 francs.

Maintenant la loi dit : amende ; et le jugement : dommages-intérêts. Pourquoi ? C'est la conséquence de la substitution de l'action privée du « common informer » à celle de l'action publique. C'est le « common informer » qui touche le montant des amendes, dont il a démontré le droit d'application.

Dans l'espèce toutefois, il est douteux que cette incantation de la « vox publica » soit prononcée, malgré le jugement décerné en sa faveur, car un projet de loi exerçant complètement sir Stuart Samuel sur le chef qui l'a fait condamner aujourd'hui est déposé à la Chambre des communes, et il est très possible qu'il soit voté.

Dans ce cas, sir Stuart Samuel en serait quitte pour les frais.

### La Fédération des Gauches

« La Nation se rend parfaitement compte que c'est sa vie même qui se joue en ce moment dans les Assemblées et que l'heure n'est plus de se servir d'elle pour de petits égards, mais de la servir par un grand sacrifice. »

« Tant pis pour les Double-Face qui veulent à la fois satisfaire les nécessités nationales et les sabotages démocratiques ! Leur politique bilatérale peut encore trainer quelque temps dans une agonie de légèreté. Elle sera bientôt sans force contre la réprobation du suffrage universel. »

« Le Comité directeur de la Fédération des gauches s'est réuni hier matin sous la présidence de M. Aristide Briand. »

« Le Comité a voté des remerciements à M. Jules Siegfried, député du Havre, à M. Paul Bignon, président du Conseil général de la Seine-Inférieure, et à l'Union des Gauches du Havre, à l'occasion de la réunion de dimanche dernier. »

« Le secrétaire général a soumis 325 demandes d'adhésions nouvelles de groupements et de citoyens. »

« Le Comité a décidé d'organiser, le dimanche 22 février, toute une série de réunions sur divers points de la France, et il a désigné les orateurs qui y prendront la parole. »

« Il n'est apporté aucun changement aux autres réunions qui doivent avoir lieu d'ici là. »

### LE PARLEMENT

**Impressions de Séance**  
(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 17 février.

La Chambre, dont la faim dévorante avait paru s'apaiser, a été prise ce matin d'un nouvel accès de fringale. En moins de trois heures, elle a englouti les derniers chapitres du budget de la marine, le budget des beaux arts tout entier et celui concernant les établissements de la guerre.

Eclairés d'une pareille glotonnerie, quelques députés à l'estomac délicat, M. d'Elissagarry, notamment, ont protesté timidement

### LE PARLEMENT

**Impressions de Séance**  
(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 17 février.

La Chambre, dont la faim dévorante avait paru s'apaiser, a été prise ce matin d'un nouvel accès de fringale. En moins de trois heures, elle a englouti les derniers chapitres du budget de la marine, le budget des beaux arts tout entier et celui concernant les établissements de la guerre.

Eclairés d'une pareille glotonnerie, quelques députés à l'estomac délicat, M. d'Elissagarry, notamment, ont protesté timidement

### LE PARLEMENT

**Impressions de Séance**  
(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 17 février.

La Chambre, dont la faim dévorante avait paru s'apaiser, a été prise ce matin d'un nouvel accès de fringale. En moins de trois heures, elle a englouti les derniers chapitres du budget de la marine, le budget des beaux arts tout entier et celui concernant les établissements de la guerre.

Eclairés d'une pareille glotonnerie, quelques députés à l'estomac délicat, M. d'Elissagarry, notamment, ont protesté timidement

### LE PARLEMENT

**Impressions de Séance**  
(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 17 février.

La Chambre, dont la faim dévorante avait paru s'apaiser, a été prise ce matin d'un nouvel accès de fringale. En moins de trois heures, elle a englouti les derniers chapitres du budget de la marine, le budget des beaux arts tout entier et celui concernant les établissements de la guerre.

Eclairés d'une pareille glotonnerie, quelques députés à l'estomac délicat, M. d'Elissagarry, notamment, ont protesté timidement

ON TROUVE  
**LE PETIT HAVRE à Paris**  
 à la Librairie Internationale  
 108, rue Saint-Lazare, 108  
 (Immuable de l'HOTEL TERMINUS)

### La Fédération des Gauches

« La Nation se rend parfaitement compte que c'est sa vie même qui se joue en ce moment dans les Assemblées et que l'heure n'est plus de se servir d'elle pour de petits égards, mais de la servir par un grand sacrifice. »

« Tant pis pour les Double-Face qui veulent à la fois satisfaire les nécessités nationales et les sabotages démocratiques ! Leur politique bilatérale peut encore trainer quelque temps dans une agonie de légèreté. Elle sera bientôt sans force contre la réprobation du suffrage universel. »

« Le Comité directeur de la Fédération des gauches s'est réuni hier matin sous la présidence de M. Aristide Briand. »

« Le Comité a voté des remerciements à M. Jules Siegfried, député du Havre, à M. Paul Bignon, président du Conseil général de la Seine-Inférieure, et à l'Union des Gauches du Havre, à l'occasion de la réunion de dimanche dernier. »

« Le secrétaire général a soumis 325 demandes d'adhésions nouvelles de groupements et de citoyens. »

« Le Comité a décidé d'organiser, le dimanche 22 février, toute une série de réunions sur divers points de la France, et il a désigné les orateurs qui y prendront la parole. »

« Il n'est apporté aucun changement aux autres réunions qui doivent avoir lieu d'ici là. »

### LE PARLEMENT

**Impressions de Séance**  
(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 17 février.

La Chambre, dont la faim dévorante avait paru s'apaiser, a été prise ce matin d'un nouvel accès de fringale. En moins de trois heures, elle a englouti les derniers chapitres du budget de la marine, le budget des beaux arts tout entier et celui concernant les établissements de la guerre.

Eclairés d'une pareille glotonnerie, quelques députés à l'estomac délicat, M. d'Elissagarry, notamment, ont protesté timidement

### LE PARLEMENT

**Impressions de Séance**  
(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 17 février.

La Chambre, dont la faim dévorante avait paru s'apaiser, a été prise ce matin d'un nouvel accès de fringale. En moins de trois heures, elle a englouti les derniers chapitres du budget de la marine, le budget des beaux arts tout entier et celui concernant les établissements de la guerre.

Eclairés d'une pareille glotonnerie, quelques députés à l'estomac délicat, M. d'Elissagarry, notamment, ont protesté timidement

### LE PARLEMENT

**Impressions de Séance**  
(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 17 février.

La Chambre, dont la faim dévorante avait paru s'apaiser, a été prise ce matin d'un nouvel accès de fringale. En moins de trois heures, elle a englouti les derniers chapitres du budget de la marine, le budget des beaux arts tout entier et celui concernant les établissements de la guerre.

Eclairés d'une pareille glotonnerie, quelques députés à l'estomac délicat, M. d'Elissagarry, notamment, ont protesté timidement

### LE PARLEMENT

**Impressions de Séance**  
(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 17 février.

La Chambre, dont la faim dévorante avait paru s'apaiser, a été prise ce matin d'un nouvel accès de fringale. En moins de trois heures, elle a englouti les derniers chapitres du budget de la marine, le budget des beaux arts tout entier et celui concernant les établissements de la guerre.

Eclairés d'une pareille glotonnerie, quelques députés à l'estomac délicat, M. d'Elissagarry, notamment, ont protesté timidement

ON TROUVE  
**LE PETIT HAVRE à Paris**  
 à la Librairie Internationale  
 108, rue Saint-Lazare, 108  
 (Immuable de l'HOTEL TERMINUS)

### La Fédération des Gauches

« La Nation se rend parfaitement compte que c'est sa vie même qui se joue en ce moment dans les Assemblées et que l'heure n'est plus de se servir d'elle pour de petits égards, mais de la servir par un grand sacrifice. »

« Tant pis pour les Double-Face qui veulent à la fois satisfaire les nécessités nationales et les sabotages démocratiques ! Leur politique bilatérale peut encore trainer quelque temps dans une agonie de légèreté. Elle sera bientôt sans force contre la réprobation du suffrage universel. »

« Le Comité directeur de la Fédération des gauches s'est réuni hier matin sous la présidence de M. Aristide Briand. »

« Le Comité a voté des remerciements à M. Jules Siegfried, député du Havre, à M. Paul Bignon, président du Conseil général de la Seine-Inférieure, et à l'Union des Gauches du Havre, à l'occasion de la réunion de dimanche dernier. »

« Le secrétaire général a soumis 325 demandes d'adhésions nouvelles de groupements et de citoyens. »

« Le Comité a décidé d'organiser, le dimanche 22 février, toute une série de réunions sur divers points de la France, et il a désigné les orateurs qui y prendront la parole. »

« Il n'est apporté aucun changement aux autres réunions qui doivent avoir lieu d'ici là. »

### LE PARLEMENT

**Impressions de Séance**  
(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 17 février.

La Chambre, dont la faim dévorante avait paru s'apaiser, a été prise ce matin d'un nouvel accès de fringale. En moins de trois heures, elle a englouti les derniers chapitres du budget de la marine, le budget des beaux arts tout entier et celui concernant les établissements de la guerre.

Eclairés d'une pareille glotonnerie, quelques

matons des successions, est hélas, bien inférieur à celui de l'Angleterre. Il faut essayer de le transformer, de l'améliorer.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séances du 17 Février (Séance du matin) La séance est ouverte à 9 h. 45, sous la présidence de M. AUGAGNEUR, vice-président.

Le Budget

Les derniers chapitres du budget de la marine ont été adoptés, ainsi que ceux du budget des Beaux-Arts.

L'aéronautique

On fixe, à la suite de l'interpellation de M. Girod sur l'aéronautique militaire, la discussion d'une interpellation de M. Gourd, sur la suppression du centre d'aviation de Brou.

Le libre salaire de la femme

La Chambre vote sans discussion, après déclaration d'urgence, une proposition de loi de M. Louis Marin et Taudière, complétant les articles 1er et 2 de la loi du 13 juillet 1907 relative au libre salaire de la femme mariée et à la contribution des époux aux charges de ménage.

Le budget de l'Agriculture

L'ordre du jour appelle la discussion du budget de l'Agriculture. M. COMBÈRE-MOREL réagit dans la discussion générale sur discours relatif sur le socialisme agricole.

Le ministre de l'Agriculture

M. LE MINISTRE de l'Agriculture répond que l'œuvre dont a parlé M. Bourgeois, se poursuit dans la limite des crédits.

M. CHEALAMEL, sur le chapitre des encouragements aux expériences agricoles, propose une diminution de 30,000 francs qui serait affectée à des travaux expérimentaux et à la distribution de semences améliorées.

BULLETIN MILITAIRE

La nouvelle Constitution des Cadres et Effectifs

M. Nonlens, ministre de la guerre, a déposé un projet de loi relatif à la constitution des cadres et effectifs des différentes armes.

La Mort de M. Cadion

Le corps de M. Cadion a été exhumé hier matin, à 5 h. 1/2, en présence de M. Renaudin, commissaire de police de Morlaix, et transporté à la morgue de l'Hospice où l'autopsie a été faite en présence de MM. Pachot, avocat général à Brest; Picard, procureur de la République; et Le Cloch, juge d'instruction à Morlaix; Guilmard, procureur de la République; et Richard de La Noë, juge d'instruction à Brest.

Le cambrilage d'un wagon-poste

Le tribunal correctionnel de Nîmes a condamné à cinq ans de prison le nommé Louis Pons, ancien employé des postes de Tarascon, qui, en octobre 1912, avait cambrilagé et dévalisé un wagon-poste entre Mimos et Beaucaire.

et brigadiers rengagés est fixé au quart de l'effectif total dans les autres armes. Pour l'arme de la cavalerie, ne seront pas compris dans les deux tiers des rengagés les sous-officiers du peloton hors rang.

INFORMATIONS

La Mort de M. Cadion

Le corps de M. Cadion a été exhumé hier matin, à 5 h. 1/2, en présence de M. Renaudin, commissaire de police de Morlaix, et transporté à la morgue de l'Hospice où l'autopsie a été faite en présence de MM. Pachot, avocat général à Brest; Picard, procureur de la République; et Le Cloch, juge d'instruction à Morlaix; Guilmard, procureur de la République; et Richard de La Noë, juge d'instruction à Brest.

Le cambrilage d'un wagon-poste

Le tribunal correctionnel de Nîmes a condamné à cinq ans de prison le nommé Louis Pons, ancien employé des postes de Tarascon, qui, en octobre 1912, avait cambrilagé et dévalisé un wagon-poste entre Mimos et Beaucaire.

Lyette de Jeunes Filles

M. le recteur a fixé de la manière suivante le congrès des Jeunes Filles du Havre.

Le Petit Havre Illustré

12 Pages 5 Centimes 12 Pages Tous les Mercredis

Chronique Locale

Observatoire de Paris

Paris, 17 février, 11 h. 15. Extrêmes barométriques 68 mm à Nice, 763 mm à Brest.

PAR-CL, PAR-LA

Fantômes

La somnambule n'est pas contente et l'on éprouve quelque regret.

Le 3<sup>e</sup> Conseil Général de l'Union des Intérêts Économiques

L'Union des Intérêts Économiques a tenu, ces jours-ci, son 3<sup>e</sup> Conseil Général, dans la salle du Syndicat de l'Épicerie Française.

Manœuvres de garnison

Les 20 et 21 février prochain, le troisième bataillon du 139<sup>e</sup> régiment d'infanterie exécutera des manœuvres de garnison.

Pour vos Couverts

VOYEZ LE CHOIX ET LES PRIX CHEZ GALIBERT, 10, Place de l'Hotel-de-Ville

rievue que le pseudo-art de découvrir l'avenir dans la main, a fortiori plus intéressante que la révélation d'un jeu de cartes ou la espiègnerie d'un maro de café.

LE HAVRE QUI PASSE

Chroniques d'Avranches de 1913

Le volume annuel des Chroniques d'Avranches de notre collaborateur Albert-Herrenschniedt, est paru.

Le mariage

Hier après-midi, M. Dadouzeau, adjoint au maire, a procédé au mariage de Mlle Emma Bretteville, fille de M. E. Bretteville, ancien conseiller municipal, président du Syndicat des Brasseurs de Cidre, avec M. Maurice Luce, constructeur naval, fils de M. A. Luce.

Nécrologie

En présence d'une assistance nombreuse ont été célébrés hier matin, les obsèques de M. Edouard Doublet, frère de M. Georges Doublet, négociant.

Le 3<sup>e</sup> Conseil Général de l'Union des Intérêts Économiques

L'Union des Intérêts Économiques a tenu, ces jours-ci, son 3<sup>e</sup> Conseil Général, dans la salle du Syndicat de l'Épicerie Française.

Manœuvres de garnison

Les 20 et 21 février prochain, le troisième bataillon du 139<sup>e</sup> régiment d'infanterie exécutera des manœuvres de garnison.

Pour vos Couverts

VOYEZ LE CHOIX ET LES PRIX CHEZ GALIBERT, 10, Place de l'Hotel-de-Ville

Une grande réunion organisée par l'Union des Intérêts Économiques et la Confédération des Groupes Commerciaux et Industriels s'est tenue à la suite de la Société des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes.

LE HAVRE QUI PASSE

Chroniques d'Avranches de 1913

Le volume annuel des Chroniques d'Avranches de notre collaborateur Albert-Herrenschniedt, est paru.

Le mariage

Hier après-midi, M. Dadouzeau, adjoint au maire, a procédé au mariage de Mlle Emma Bretteville, fille de M. E. Bretteville, ancien conseiller municipal, président du Syndicat des Brasseurs de Cidre, avec M. Maurice Luce, constructeur naval, fils de M. A. Luce.

Nécrologie

En présence d'une assistance nombreuse ont été célébrés hier matin, les obsèques de M. Edouard Doublet, frère de M. Georges Doublet, négociant.

Le 3<sup>e</sup> Conseil Général de l'Union des Intérêts Économiques

L'Union des Intérêts Économiques a tenu, ces jours-ci, son 3<sup>e</sup> Conseil Général, dans la salle du Syndicat de l'Épicerie Française.

Manœuvres de garnison

Les 20 et 21 février prochain, le troisième bataillon du 139<sup>e</sup> régiment d'infanterie exécutera des manœuvres de garnison.

Pour vos Couverts

VOYEZ LE CHOIX ET LES PRIX CHEZ GALIBERT, 10, Place de l'Hotel-de-Ville

Une grande réunion organisée par l'Union des Intérêts Économiques et la Confédération des Groupes Commerciaux et Industriels s'est tenue à la suite de la Société des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes.

LE HAVRE QUI PASSE

Chroniques d'Avranches de 1913

Le volume annuel des Chroniques d'Avranches de notre collaborateur Albert-Herrenschniedt, est paru.

Le mariage

Hier après-midi, M. Dadouzeau, adjoint au maire, a procédé au mariage de Mlle Emma Bretteville, fille de M. E. Bretteville, ancien conseiller municipal, président du Syndicat des Brasseurs de Cidre, avec M. Maurice Luce, constructeur naval, fils de M. A. Luce.

Nécrologie

En présence d'une assistance nombreuse ont été célébrés hier matin, les obsèques de M. Edouard Doublet, frère de M. Georges Doublet, négociant.

Le 3<sup>e</sup> Conseil Général de l'Union des Intérêts Économiques

L'Union des Intérêts Économiques a tenu, ces jours-ci, son 3<sup>e</sup> Conseil Général, dans la salle du Syndicat de l'Épicerie Française.

Manœuvres de garnison

Les 20 et 21 février prochain, le troisième bataillon du 139<sup>e</sup> régiment d'infanterie exécutera des manœuvres de garnison.

Pour vos Couverts

VOYEZ LE CHOIX ET LES PRIX CHEZ GALIBERT, 10, Place de l'Hotel-de-Ville

PETITE MAIN

Grand Roman Contemporain

PAR Pierre SALES

PREMIÈRE PARTIE

Mais Pauline secouait la tête; et le regard lointain. — Cela vaut mieux, va... cela m'apprend le sort qui attend celles qui sont trop confiantes...

suis tout à fait aujourd'hui, maman; mais il ne faut pas s'étonner si tout marche ensemble et si, à mesure qu'on devient grande fille, on pense à un tas de choses... à un tas de choses...

l'emmener je ne sais où?... je ne sais avec qui? — Oh!... serait-il capable de cela? — Ma pauvre chérie, j'ai vu, plus d'une fois, des choses semblables...

duchesse de Ponte-Novo, dans la société parisienne; car on n'avait pas cru plus d'une huitaine de jours au prétexte officiel qu'elle donnait de l'absence de son mari.

à la veille même de l'hiver... C'est l'époque des plus beaux orages... Notre beau ciel est dans les nuées, dans les éclairs; on ne vit pas éternellement là-dedans...

L'Esprit des Autres Mot d'enfant. — Ton papa est chez le dentiste? Je le plains. — Y a pas de quoi, c'est pour le râtelier de maman.

2 Ascenseurs desservent nos cinq étages de vente

Téléphone (1<sup>er</sup> étage 5-44 (2<sup>e</sup> étage 13-61)

# GALERIES DU HAVRE

Les plus beaux et les plus Grand Magasins du Nord-Ouest  
TOUT Y EST PLUS ÉLÉGANT ET MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS

DEMAIN JEUDI 19 FÉVRIER 1914

## TABLIERS

A NOTRE PREMIER ÉTAGE  
COMPTOIRS de LINGERIE

- Tabliers Suisses, percale imprimée, garnis galon cachemire. **2 20**
- Blouses satinette, fond marine rayé blanc, manches kimono, pour dames. **4 20**
- Blouses percale imprimée, pour dames, manches kimono, garnies blais unis et galon cachemire. La blouse **3 40** et **2 40**
- Blouses kimono, percale imprimée, pour fillettes, garnies galon. Tailles 80 c/m. au 1/3 c/m. La blouse **3 20** et **2 40**

## BONNETERIE

A NOTRE REZ-DE-CHAUSSÉE  
Comptoirs de BONNETERIE

- Boléros fil blanc, rose, noir ou coton écru, sans manches. Le boléro **0 70**
- Bas Coton, mailles fines, noir ou nuances modes. La paire **0 85**
- Chaussettes Coton, mailles fines, noir ou nuances modes, pied sans couture. Recommandé. La paire **0 55**

### Dans le Quartier de l'Euro

Nous avons reçu une lettre d'un commerçant du quartier de l'Euro qui recommande à l'attention du service de la voirie l'état bon état de certains ruis du quartier de l'Euro et se plaint que l'on ferme le square de l'Église entre midi et une heure et demie, ce qui prive les enfants d'aller jouer dans ce square alors qu'ils en auraient la liberté.

Le fait est parfaitement exact, mais il se justifie pleinement par cette cause que, pour construire une nouvelle classe à l'école maternelle, on a dû pratiquer une brèche dans le mur de clôture de la cour de cette école et effectuer un dépôt de matériaux dans le square.

Afin d'éviter que les enfants ne pénètrent dans l'école par la brèche, ou qu'ils aillent jouer et se blesser avec les matériaux pendant l'absence des ouvriers, on a jugé prudent de fermer le square durant l'heure d'après. La mesure, toute temporaire, est sage. Il est d'ailleurs à remarquer que, sauf les jours de marché, les enfants peuvent aller prendre leurs ébats sur la petite place qui se trouve devant les anciens ateliers, place qui a d'ailleurs le mérite d'être plus ensoleillée que le square.

### Service Colonial

MM. Maurice Borie, commis principal de 2<sup>e</sup> classe ; Auguste Fouis, commis de 1<sup>re</sup> classe et Alexandre Toussaint, commis de 2<sup>e</sup> classe, sont promus au point de vue exclusif de l'ancienneté à l'avancement d'une classe dans leur emploi.

### Train en panne

Dimanche 15 février, le train 3018 devant arriver au Havre à 15 h. 30, est resté en détresse en gare d'Harfleur suite de tubes crevés inondant le foyer de la locomotive. Ce train était resté d'abord un quart d'heure à Rouelles, n'ayant pas de pression. Un machiniste de secours a été détaché au dépôt du Havre par le chef de station d'Harfleur-halte.

### Concours Musical

Le Comité d'organisation du Concours prie instamment MM. les hôteliers, restaurateurs et logeurs qui auraient l'intention de louer et nourrir des Sociétés de bien vouloir se présenter à l'Hôtel de Ville, bureau du Comité, allée Ouest.

### Examens de la Marine Marchande

Les examens de la marine marchande commenceront au Havre le samedi 21 février à 2 h. 1/2 à l'Institut Maritime, boulevard François-Ier.

### Nouvelles Maritimes

#### Nos Transatlantiques

##### Arrivée de la France

Le steamer France, qui est allé passer en cas-sino à Southampton, a quitté ce port lundi à 3 heures du soir. Il est arrivé vers une heure hier après-midi au Havre et a effectué son entrée immédiatement au bassin par le sas.

Ce paquebot va désarmer plusieurs semaines afin qu'il soit procédé à diverses réparations à flot. La France doit faire son prochain départ le 28 mars.

#### Le Retour du Niagara

La Compagnie Générale Transatlantique nous communique :

« Le 17 février 1914, le Bordeaux a rejoint le Niagara. Les deux navires font route pour Le Havre où ils arriveront mercredi soir.

« Tout est bien à bord. »

#### La Provence

Le paquebot transatlantique La-Provence est attendu sur rade le 18 février à 13 h. 30.

#### La Traversée du California

Le steamer California, venant de New-Orleans, qu'il avait quitté le 26 janvier, a destination du Havre, est arrivé dans notre port lundi après-midi, à 13 h. 30, ayant à bord 22 passagers.

Ce navire, au cours de son voyage, a été en butte au gros temps du 27 au 30 janvier. Puis le temps fut assez maniable, avec mer grosse à l'arrière.

Dans la journée du 5 février, temps couvert, pluieux ; pendant la matinée, forte brise venant du Sud-Ouest au N.-E., mer grosse. L'après-midi, le vent faiblissait rapidement et ne tarde pas à souffler en ouragan dans la soirée, avec grains d'une violence inouïe. La mer devient démontée, balayant constamment le pont et occasionnant par suite des emballlements continus de la machine. Dans cette journée, l'antenne de la télégraphie sans fil est arrachée et plusieurs tableaux d'embarras déchirés. Le 6, l'ouragan continue à sévir du Nord jusque vers deux heures, le vent fait rage, la mer démontée continue à couvrir le California d'un bout à l'autre, le tangage et le roulis sont très violents et se continuent jusqu'au 10 février.

Le 10, coup de vent d'Ouest, grains de grêle très violents ; mer très grosse embarrant constamment.

Le 12, le coup de vent continue de l'Ouest. Vers 2 heures, le vent saute au N.-O., grains

de neige. La mer redevient démontée, couvrant le navire de forts paquets de mer et occasionnant des avaries. Une cage à poulies est réduite en miettes, une bouée de sauvetage et une manche à escarbilles sont enlevées ; le tangage est très dur. Vers midi, le temps mollit et redevient plus maniable ; la neige tombe abondamment et par grains le reste de la journée.

Les journées du 13, 14 et 15, temps couvert et boucaillieux ; le vent fraîchit en coup de vent jusqu'à l'arrivée en Manche.

Ajoutons que le capitaine Melouas, commandant le California, avait reçu du capitaine Dumont, commandant le Rochambeau, une dépêche lui demandant s'il avait reçu un radiogramme lui faisant connaître que le Niagara se trouvait désarmé. M. Melouas lui fit savoir que les mauvais temps qu'il avait eu au cours de sa traversée ne lui avait pas permis d'entrer en communication avec ce navire.

### Au Conseil d'Etat

La Pension des Inscrits et la durée de navigation  
Le Conseil d'Etat vient d'avoir à statuer sur un des cas si nombreux où les intéressés tentent de tourner la loi.

M. S., inscrit maritime au Havre, a cessé de travailler, à la suite d'infirmités aux jambes depuis 1905.

Le requérant ne réunit ni l'âge, ni la durée de navigation, ni la date de son propre avarie, que 24 mois de navigation, ce qui ne lui donnait pas droit à la pension.

Mais alors survint la loi du 14 juillet 1908, instituant les pensions proportionnelles à 180 mois de service.

M. S., se demanda comment il pourrait profiter de cette nouvelle législation.

Toutefois, il y avait un obstacle, c'est que la loi nouvelle n'était applicable qu'aux inscrits maritimes qui ont cessé la navigation et sont devenus incapables de naviger après le 1<sup>er</sup> juin 1908.

Il se fit alors inscrire, à titre de mécanicien, au rôle d'équipage d'un vapeur remorqué, après ce qu'il avait fait de machine et de marche près du Havre effectués sa sortie. Mais lorsqu'il eut navigué deux heures et demie, le vapeur fit relâche à Ouistreham et débarqua à S...

Cette courte promenade en mer pouvait-elle tenir lieu à S... de la navigation professionnelle et active dont parle la loi, et qui lui aurait permis d'invoquer les dispositions mises en vigueur après le 1<sup>er</sup> juin 1908 ?

S... fa si bien cru que, devant le refus de l'Administration, il s'est pourvu devant le Conseil d'Etat.

Mais la haute assemblée a admis que dans les conditions où il a été embarqué à bord du vapeur du 27 août au 4 septembre, date à laquelle il a été débarqué à raison de l'impossibilité où il était de faire son service à la mer, la navigation qu'il a accomplie ne saurait être considérée comme active et professionnelle.

Il y a donc lieu de considérer comme nulle cette période d'embarquement.

### Un bateau de pêche

Le bateau de pêche 210 du port de Bontoque, a été coulé mardi matin par le vapeur irlandais Harleida.

Son équipage a pu être sauvé et les quatre hommes qui le composaient ont été ramené à Douvres.

### La Ville-de-Rouen

Le vapeur Ville-de-Rouen, affrété par la Compagnie des Chargeurs Réunis, parti de Dunkerque à destination du Brésil, a reçu des avaries par suite de la tempête. Une voie d'eau s'est déclarée et le navire a dû relâcher pour entrer en réparations à Brest.

La Ville-de-Rouen avait quitté le Havre le 10 février et Dunkerque le 13.

### La Ville-de-Tamatave

En entrant dans le port de Barry, le 14 février, le steamer Ville-de-Tamatave, de la Ce Havraise Péninsulaire, et allant du Havre à Madagascar et à la Réunion, a heurté la jetée et détérioré la charpente de bois. Il a été également en collision avec le bateau-pilote Victoria, et lui a causé quelques dommages.

La Ville-de-Tamatave ne paraît pas avoir souffert.

### Le paquebot Roma renfloué

La Compagnie Cyprien Fabre, qui assure le service de la ligne Marseille-New-York, annonce que le vapeur Roma, échoué sur l'Ilot de Noman-Land, à la suite d'une tempête de neige, a été renfloué et est arrivé à la Providence (Etat de Rhode-Island) avec ses 420 passagers.

Aucun incident ne s'est produit.

### Le Haïti

Le steamer français Haïti, nouveau paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique est parti du Havre le 17 février pour Haïti, afin d'effectuer son premier voyage.

### Naufrage d'un Voilier

Lorient, 17 février. Le voilier Sainte-Anne s'est jeté sur les rochers de Toulhars et a coulé. L'équipage s'est sauvé à la nage. Au large de Riantec, un bateau de pêche chargé de godémon a sombré. Le patron, M. Caudan, âgé de 58 ans, s'est noyé ; le reste de l'équipage a été sauvé par d'autres bateaux de pêche.

# LE CRIME DE LA RUE DAUPHINE

## On découvre le Coupable. — Il est arrêté avec deux complices.

On a trouvé hier, la clef de cette affaire. Il ne s'agit pas d'un acte de vengeance ainsi qu'on le supposait tout d'abord.

Il s'agit d'un meurtre assez banal en somme, commis par un gringalet surexcité par l'alcool, ayant perdu la maîtrise de ses nerfs. Mais il eut été étonnant que l'alcool n'ait pas joué son rôle dans cette histoire.

### Une tournée qui finit mal

M. Gaillaume, commissaire de police de la deuxième section a continué son enquête des hier matin et l'affaire est alors aussitôt apparue sans un autre jour que celui de la première heure.

Le magistrat avait en des doutes sur la déclaration de Marcel Lazarus, dit Cortés, le camarade de la victime. On sait que ce dernier avait donné comme version du drame une simple attaque à main armée, sans aucune discussion préalable, de la part d'individus inconnus.

Or, Lazarus est revenu sur cette déclaration, sentant bien qu'il était inutile de cacher plus longtemps la vérité, celle-ci devant d'ailleurs être connue de la justice, tôt ou tard, étant donné les préliminaires de cette affaire.

Le résultat donc de la nouvelle version que Mons et Lazarus avaient rencontré trois individus qu'ils ne connaissaient pas, avec lesquels ils allèrent de café en café, jusqu'à minuit.

Dans le débit Jacobson, 59, rue Dauphine, l'un de ces individus, vêtu d'un complet gris, exhiba un revolver, fit le bravaque et menaçait tout le monde de cette arme.

« S'en prenant à Mme Jacobson, il raconta que Mme Depaux, à laquelle elle avait succédé, lui devait 500 francs. « C'est moi, lui dit-il, qui ai payé tous les tableaux qui sont dans votre débit. Et l'on m'a pris ainsi un revolver d'un très grand prix. »

C'est alors qu'il sortit de sa poche un petit revolver nickelé en disant : « Il est bien chargé celui-là ! »

Aussitôt l'un de ses camarades de bonvenir lui reprocha de s'être en arrière en lui disant : « Ne fais pas de bêtise ! »

Cet incident terminé, les cinq camarades sortirent du débit, tranquillement. Mme Jacobson et sa bonne les virent s'éloigner en se dirigeant vers le débit Tual, situé au coin de la rue de la Fontaine et de la rue Dauphine.

Dans cet établissement, ils burent encore une tournée et restèrent dix minutes. C'est au moment où ils se dirigeaient vers le débit Tual, que leur fut fait un arrêt par un individu habillé en gris et qui leur fit signe de se lever.

Nous avons relaté, hier, la fin tragique de Mons.

### Deux fins Linières

La nouvelle déposition de Lazarus devait permettre à M. Gaillaume de poursuivre son enquête avec activité et, pour la mener à bien, il demanda l'aide des agents de la Sûreté Lepret et Benoist, ces deux fins linières, dont on connaît la perspicacité.

Ils reçurent comme mission de découvrir au plus vite le jeune homme habillé en gris et ses deux compagnons qui avaient consommé dans les divers cafés de Saint-François, dans la soirée de lundi, avec Mons et Lazarus.

Des signalements assez précis devaient faciliter leur tâche et, vers midi, ils découvraient dans une maison meublée, au no 9 de la rue du Grand-Croissant, deux des individus recherchés qui étaient couchés avec la même fille, Jeanne Courrin. Le troisième occupait seul une autre chambre.

Les trois individus furent arrêtés séance tenante et conduits au commissariat de police de la rue des Drapiers.

On leur fit déclarer leur identité.

Charles Baullieu, âgé de 30 ans, né à Lamballe, garçon navigateur, faisant partie de l'équipage du steamer California, sans passé judiciaire.

Lucien Baullieu, frère du premier, âgé de 26 ans, journalier des quais, demeurant, 9, rue avec son frère, Albert Baullieu, repris de justice.

Albert Conan, 21 ans, demeurant, 9, rue du Grand-Croissant.

Il y aura des Corsaires, Jupons, Jopes et Peignoirs à partir de 0.75, 0.95, 1.15 et 2.25.

De nouvelles réductions de prix seront consenties sur les marchandises en magasin, aussi recommandons-les aux personnes désireuses de profiter de ses remarquables occasions, de venir dans la matinée de jeudi afin d'éviter la foule.

Le coupé travaillait au troisième étage de cet immeuble. Vers deux heures dix, il fut pris d'un étourdissement et culbuta dans le vide.

Cette chute terrible assomma à demi le malheureux ouvrier, qui fut trouvé sans connaissance. On le transporta d'abord au poste de police de la rue des Drapiers, où quelques soins lui furent rendus.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

### Interrogatoires et Contradictions

Lors d'un premier interrogatoire, les trois inculpés déclarèrent de façon précise qu'ils s'étaient couchés à dix heures du soir.

On leur demanda comment il se faisait qu'on les avait vus entre dix heures et minuit successivement dans les débits Samzun, Jacobson et Tual.

Ils essayèrent de soutenir encore leur affirmation, mais lorsqu'on les eut mis en présence des témoins des débits précités, qui les reconnurent formellement, ils ne purent que reconnaître leur fausse déclaration.

Comme bien on pense, la première précaution prise par celui qui s'était servi du revolver avait été d'aller le jeter en bassin, en tournant sur le quai des Casernes.

L'arme étant disparue, ils avaient sans doute convenu d'en nier l'existence et c'est ce qu'ils firent.

Dans les interrogatoires successifs que M. Gaillaume, assisté de son secrétaire M. Petit, leur fit subir ensuite, séparément, ils déclarèrent qu'aucun d'eux n'avait eu de revolver dans la soirée de lundi.

Charles Baullieu, le coupable présumé, car c'est lui qui montra un revolver au débit Jacobson, reconnut avoir été dans ce débit avec son frère et d'autres individus qu'il ne connaissait pas.

Mons et Lazarus s'étaient rendus au débit d'ivresse, prétendant qu'il ne se souvenait de rien. Ce s'il avait eu en sa main un revolver, il ne lui appartenait pas, car il n'en possédait pas. Qu'en surplus, il ne pouvait nier car il ne se rappelait pas ce qu'il avait fait dans la soirée.

Mons ajouta qu'il avait pu aller au débit Tual et que s'il avait tiré sur Mons, il ne s'en souvenait pas davantage. C'est là, on en conviendra, une défense dénuée d'artifice.

Lucien Baullieu a déclaré qu'il ignorait si son frère Charles avait un revolver. Il s'est souvenu avoir été dans divers cafés, puis il a invoqué l'ivresse pour éluder toute explication sur l'emploi de son temps.

Albert Conan a fait une déclaration à peu près identique. Il n'a pas vu de revolver et n'a assisté à aucune discussion. Il était pas ivre, par contre, et il a prétendu qu'en sortant du débit Tual il était rentré tranquillement à son domicile, rue du Grand-Croissant, avec ses camarades.

On a découvert chez lui un revolver en acier brun chargé de six balles et un long couteau à cran d'arrêt.

M. Gaillaume s'est réjoui de compléter ces déclarations et interrogatoires, mais il maintenait à l'inculpé Charles Baullieu de meurtre et Lucien Baullieu et Albert Conan de complicité.

### La Victime

Ainsi que nous le laissons pressentir hier, Eugène-Marcel Mons, dit « Arthur », était un « chanteur » qui avait accompli son service militaire aux bataillons d'Afrique. Mons est né à Gravelle en 1889.

Maintes fois il avait en maille à parir avec la police. En 1905, il fut arrêté pour vol à l'étalage, puis pour complicité de vol ; en 1907, pour ivresse, outrages et rébellion.

Nous avons dit enfin qu'il était à nouveau convoqué au commissariat de police de la troisième section pour une affaire urgente.

Mons était, en effet, accusé par son ancien maître de meurtre et de rébellion. Il lui avait permis de porter des coups au point que ce dernier se trouve actuellement à l'Hospice général.

On avait même soupçonné un moment que le crime avait une certaine corrélation avec cette affaire.

On croyait qu'il s'agissait d'une vengeance de son successeur auprès de sa victime.

Mons habitait dans le quartier Notre-Dame, tantôt dans une maison meublée, tantôt dans une autre.

L'autopsie doit avoir lieu aujourd'hui et si la balle est retrouvée, ce sera une indication de plus pour le calibre du revolver dont s'est servi le meurtrier.

G. M.

### CE QUE TOUT LE MONDE DOIT SAVOIR

A l'occasion du dernier jour de sa Grande Mise en Vente annuelle LA MAISON DES JUPONS

86, Rue de Paris

informe sa fidèle clientèle qu'elle lui a réservé pour demain 19 février une mise en vente de nouveaux lots de marchandises des plus intéressantes.

Il y aura des Corsages, Jupons, Jopes et Peignoirs à partir de 0.75, 0.95, 1.15 et 2.25.

De nouvelles réductions de prix seront consenties sur les marchandises en magasin, aussi recommandons-les aux personnes désireuses de profiter de ses remarquables occasions, de venir dans la matinée de jeudi afin d'éviter la foule.

### Tombé d'un troisième étage

Au début de l'après-midi, lundi, M. Paul Lucetta, journalier, âgé de 32 ans, demeurant rue Jacques-Léon, 88, était occupé à la démolition d'une maison rue Jean-Macé, 20, pour le compte de M. Rameau, entrepreneur.

Le coupé travaillait au troisième étage de cet immeuble. Vers deux heures dix, il fut pris d'un étourdissement et culbuta dans le vide.

Cette chute terrible assomma à demi le malheureux ouvrier, qui fut trouvé sans connaissance. On le transporta d'abord au poste de police de la rue des Drapiers, où quelques soins lui furent rendus.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice général, pendant qu'on prévenait sa famille.

### Cercle Amical L. Formagisani

Réunion générale obligatoire aujourd'hui mercredi à 8 heures un quart du soir, salle A, Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal ; exposé du rôle ; modification aux statuts ; renouveau des bureaux ; admissions, cotisations ; questions diverses.

On peut se faire inscrire à cette réunion.

Société Havraise de Photographie. — Excursion à Pécamp le 22 courant, départ du Havre, à 6 h. 40, retour à 19 heures au Havre.

S'inscrire au local avant jeudi soir ou à la réunion, au local ce soir, à 21 heures.

Cercle Musical Havrais. — Répétition générale ce soir, à 8 h. 45. Communication au sujet du banquet, les sociétaires absents à la dernière répétition sont priés d'être présents ce soir pour recevoir leur carte d'invitation.

Etude d'un nouveau programme pour le concert qui aura lieu très prochainement.

### CREME SIMON

Folies-Bergère. Ce soir, à LA GARE. Revue locale, avec ses scènes nouvelles. Splendide décor de la gare sous la neige.

Cinéma Gaumont. La comédie dramatique, d'après la pièce d'A. Capus, L'Œil de la mort.

Cercle d'Études Musicales. Voici le programme du grand concert annuel que cette Société offrira le samedi 21 février 1914.

PREMIÈRE PARTIE. 1. L'Étudiante d'Alger (Bosini), par le Cercle d'Études Musicales.

DEUXIÈME PARTIE. 1. Ruy Blas, ouverture (Mendelssohn), par le Cercle d'Études Musicales.

Bulletin des Sports. Commission de Football Association. La Commission informe les champions de 2e et 3e série.

Cross-Country. Championnat de Haute-Normandie. Le Championnat de Haute-Normandie de cross-country.

Football Rugby. Havre Rugby Club. Ce soir, à 9 h., Grande Taverne.

Football Association. Southampton Cambridge F. C. au Havre. On nous annonce la venue de l'excellent équipe-amateur de Southampton.

Association Sportive Havraise. Ce soir, à 9 heures, Café Gustave.

C'ÉTAIT POUR S'AMUSER. Gérard Paris, 19 ans, était garçon boucher chez M. Guérout.

HEPHESSIME. Société Havraise des Courses. Voici les engagements reçus le 17 février 1914.

PRONOSTICS DE LA PRESSE. Vincennes, 18 Février. Paris-Sport... Kilo, Keller.

TRIBUNAUX. Tribunal Correctionnel du Havre. Audience du 17 Février.

CHRONIQUE RÉGIONALE. Graville-Sainte-Honorine. Elections municipales complémentaires.

Bléville. Conseil municipal. Le Conseil municipal se réunira à la mairie le samedi 21 février 1914.

Harfleur. Conseil municipal. Samedi prochain 21 février à 8 h. 1/2 de l'après-midi.

Epuville. Accident du travail. Samedi, dans le courant de l'après-midi.

Beauvais. Le compte rendu financier pour l'année 1913, présenté par M. Henri Vibert.

Beauvais. Société des Anciens Combattants de 1870-71. Le groupe de Beauvais de la Société des Anciens Combattants.

Beauvais. Société des Employés. Dimanche à trois heures de l'après-midi.

Beauvais. Société des Anciens Combattants de 1870-71. Le groupe de Beauvais.

Beauvais. Société des Employés. Dimanche à trois heures de l'après-midi.

Beauvais. Société des Anciens Combattants de 1870-71. Le groupe de Beauvais.

Beauvais. Société des Employés. Dimanche à trois heures de l'après-midi.

Beauvais. Société des Anciens Combattants de 1870-71. Le groupe de Beauvais.

Saint-Romain-de-Colbosc. Arrestation. Le soldat de 2e classe Auguste Vibert.

Sainneville. Mérite agricole. Notre population a été honorée d'apprécier la nomination comme chevalier du Mérite agricole.

Bolbec. Décorations universitaires. Sont promus officiers d'académie MM. Adrien Fontaine.

Bolbec. Société des Anciens Combattants de 1870-71. Le groupe de Bolbec.

Bolbec. Société des Employés. Dimanche à trois heures de l'après-midi.

Bolbec. Société des Anciens Combattants de 1870-71. Le groupe de Bolbec.

Bolbec. Société des Employés. Dimanche à trois heures de l'après-midi.

Bolbec. Société des Anciens Combattants de 1870-71. Le groupe de Bolbec.

Beauté. Achats de chevaux pour l'armée. Le comité d'achat de chevaux pour la remonte générale.

Fécamp. Fécomp. Le grand bal organisé samedi dernier par la Société commerciale des fêtes de Fécomp.

Nouvelles Diverses. On empêche à temps deux amoureux de se suicider. Deux amoureux, que leurs parents refusaient d'unir.

Beauvais. Société des Anciens Combattants de 1870-71. Le groupe de Beauvais.

Beauvais. Société des Employés. Dimanche à trois heures de l'après-midi.

Beauvais. Société des Anciens Combattants de 1870-71. Le groupe de Beauvais.

Beauvais. Société des Employés. Dimanche à trois heures de l'après-midi.

Beauvais. Société des Anciens Combattants de 1870-71. Le groupe de Beauvais.

Manque d'Appétit. Manque d'appétit est ordinairement attribuable à quelque trouble de l'estomac.

BULLETIN FINANCIER. Paris, 17 février. Le marché reste généralement lourd.

BOURSE DE PARIS. Du 17 Février 1914. Clôture au comptant.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE. NAISSANCES. Du 17 février. Louis GREMONT, rue d'Arcole.

Le TISSANDIER. 3, Bd de Strasbourg (tel. 95). VOUTURES DE LUXE.

À l'imprimerie du Journal LE HAVRE. 85, RUE FONTENELLE. LETTRES DE MARIAGE.

DECES. Du 17 février. Gaston BIGNON, 31 ans, commissaire, rue d'Étretat.

Spécialité de Doux. A L'ORPHELIN, 13-15, rue Thiers. Deuil complet en 12 heures.

Mademoiselle Augustine LEBOUT. Décédée le 15 février 1914, à l'âge de 75 ans.

Entre l'arbre et l'écorce... Deux amis de vieille date, Paul Martinet, âgé de quarante ans.

Beauvais. Société des Anciens Combattants de 1870-71. Le groupe de Beauvais.

Beauvais. Société des Employés. Dimanche à trois heures de l'après-midi.

LE Roman d'une Étoile. PAR Daniel LESUEUR. QUATRIÈME PARTIE. PAR LA MORT, POUR LA VIE.

« Que demandai-je encore du cœur de cette femme ? pensa Frédéric avec une admiration amère. Combien l'amour d'un homme doit peser peu, au prix de l'amour pour son enfant ! »

« Que n'ai-je rencontré ce petit-là sur ma route ! soupira Hawksbury avec une gracieuse sentimentalité qu'on ne peut guère attendre de lui. »

« Et si elle ignore. Est-ce qu'elles importent ? Je vous ai dit un jour que vous aimiez cet homme. J'ai été éternellement jaloux de lui. »

« Et il expliqua : — Vous si souverainement bonne, vous dédieriez le malheur d'une fille charmante, pour retrouver votre enfant ? »

« Comment ! s'écria Flaviana, entrant précipitamment, dès son retour, dans la chambre de Bertie, tu n'as pas vu le docteur Delchance. »

Faites aujourd'hui un potage de Vermicelle Lucullus Rivoire & Carret au lait, aux bouillons gras ou de légumes.

M. et Mme Georges DOUBLET et leurs Enfants; M. et Mme Eugène GILLARD, née DOUBLET; M. et Mme Henri HEBERT, née DOUBLET; M. et Mme Marie DOUBLET, née Charliot; Et la Famille. Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convulsions, service et inhumation de Monsieur Edouard DOUBLET

M. et Mme Henri HEBERT, leurs enfants et petits-enfants; M. et Mme Eugène LAMOTTE, née HEBERT; M. et Mme Joseph HEBERT, née Lamotte; Les autres Membres de la Famille et les Amis. Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convulsions, service et inhumation de Madame Veuve HEBERT née Céline Adèle LEPRÉVOST

DEUIL EN 24 HEURES pour Messieurs et Dames A LA DRAPERIE D'ELBEUF Fournisseur de l'Union Economique

Impression de JOURNAL LE HAVRE 5, Rue Fontaine, 15 LETTRES DE DÉCÈS Depuis 6 francs la cent LIVRAISON EN UNE HEURE

Compagnie Havraise de Navigation Capital : 1.200.000 francs (120.000 francs remboursés)

M. les Obligataires sont informés que le paiement du coupon n° 7 sera effectué à partir du 1er mars prochain à raison de 3 francs par titre nominal de 30 francs. Le 19 pour les titres nominatifs et de 14,375 pour les titres au porteur.

Table with 2 columns: Obligation number and Amount. Includes rows for 30, 40, 50, 100, 150, 200, 250, 300 obligations.

GRAND-THÉÂTRE DU HAVRE Direction A. VIGUIER

L'Immense Succès LA CHASTE SUZANNE Opérée en 3 actes, musique de Gilbert

THÉÂTRE-CIRQUE OMNIA Boulevard de Strasbourg AUJOURD'HUI CINÉMA OMNIA PATHE A 8 h. 3/4, Soirée

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, NONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

Augustin-Normand, Gacelle, Hérouville, La-Dives, La-Touques, Rapée, Trouville, Deauville, La-Litce, Ville de Caen, Castor

Table of ship arrivals and departures for February 18th, listing ship names, destinations, and times.

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

BAC A VAPEUR Entre QUILLÉBEUF et PORT-JEROME

Mois de Février Prem départ de Quillébeuf à 6 heures du matin.

ADMINISTRATION DES POSTES - La dernière levée des correspondances pour steamer français partant de Bordeaux, pour Saint-Thomas, Haïti, Porto-Rico et la République Dominicaine, sera faite au Havre le 19 fév. à 12 h.

La dernière levée des correspondances pour le Mexique et la Havane, par paquebot français, partant de Saint-Nazaire, sera faite au Havre, bureau principal, le 20 fév., à 12 h.

La dernière levée des correspondances pour le Sénégal, le Brésil et la Plata par paquebot français partant de Bordeaux, sera faite au Havre, bureau principal, le 20 fév., à 12 heures.

La dernière levée des correspondances pour les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, le Guatemala, Cuba, Curaçao, Costa-Rica, Equateur, Haïti, Saint-Pierre-Miquelon, Tahiti, les Iles Marquises, Surinam français et hollandaises, République de Panama et Japon, par paquebot La-France, sera faite au Havre, bureau principal, le 21 fév., à 12 h.

La dernière levée des correspondances pour le Brésil, la Plata et le Chili, via Magellan, par paquebot anglais partant de La Pallice, sera faite au Havre, bureau principal, le 21 fév., à 12 h.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. Pontet-Cazet, ven. de Rouen, est arr. Bordeaux le 16 fév. Le st. fr. Québec, all. des Antilles au Havre, est arr. à Bordeaux le 16 fév. à minuit.

COMMERCE

CAFES - Les cours du terme se succèdent, à trois heures et quart, une baisse générale de 50 centimes sur la veille.

Cours à Terme Etablis par M. les Courtiers de Marchandises assermentés près le Tribunal de Commerce

Table of market prices for various goods including coffee, sugar, and other commodities.

Cours à Terme des Cotons Publiés par la Caisse de Liquidation

Table of cotton market prices for various grades and origins.

BULLETIN DES HALLES

MERCURIALES HAVRE, (Marché Noir-Basse) le 17 février.

Table of daily market prices for various food items like flour, oil, and meat.

ROUEN, mardi 17 février Marché Place de la Rougemare

Table of market prices for fruits and other goods in Rouen.

MARCHÉS AUX BESTIAUX ROUEN, mardi 17 février

Table of livestock market prices for various types of animals.

PARIS (La-Villotte), mardi 17 février

Table of livestock market prices in Paris.

PARIS 16 février

Table of market prices for various goods in Paris.

PARIS 16 février

Table of market prices for various goods in Paris.

PARIS 16 février

Table of market prices for various goods in Paris.

PARIS 16 février

Table of market prices for various goods in Paris.

PARIS 16 février

Table of market prices for various goods in Paris.

PARIS 16 février

Table of market prices for various goods in Paris.

Compagnie Générale des Lampes à filament trefflé INCASSABLE LAMPE METAL Production : 35.000 LAMPES par Jour

AVIS DIVERS

Les petites annonces AVIS DIVERS, maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chaque.

Cession de Fonds

Par acte, seing privé, en date du 15 février 1914 M. V. Chantreuil, né Hainaut, a cédé à des personnes y désignées, son fonds de commerce d'Épicerie, Café Débit qu'il exploite au Havre, 52 rue de Phalsbourg.

DETTES

M. et Mme G. DEMARE, informent le public qu'ils ne paieront que les dettes contractées par eux-mêmes.

AVIS

M. CHARLES GOUMENT Volontaire à l'honneur d'informer le public qu'il organise, à partir du 20 courant, un service de Voyages entre Caen, Océville et Bierville.

COURTIERS SÉRIEUX

Demandés par Compagnies d'Assurances. Fixe et commission. Prendre l'adresse au bureau du journal.

Coiffeur

Bon Salonier et Posticheur est Demandé Maison VIDIS, 16, place de l'Hôtel-de-Ville

ON DEMANDE un jeune Homme

pour faire les courses de groupe demandé par ses parents. Prendre l'adresse au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune Homme

pour faire les courses de groupe demandé par ses parents. Prendre l'adresse au bureau du journal.

CHAUFFEUR

Bonnes références. Connaissant le travail de chauffe demandé à Bierville, Café de Chauffeur. S'adresser au bureau du journal.

JEUNE HOMME

27 ans, actif disposant de 10.000 francs cherche situation d'avenir. Ecrire avec renseignements à M. R. A. 27, bureau du journal. - Il ne sera répondu qu'aux lettres signées.

ON DEMANDE UN CHARRETIER

Calibataire - au mois S'adresser au Bureau du Journal.

qui fait le succès de la Bijouterie

MILLIAUD, 63, rue de Paris c'est que toutes les occasions y sont vendues à l'état complet de neuf, l'économie réalisée varie entre 35 et 40 p. 100.

ON DEMANDE Colibataire ou Veuve

pour servir d'informiers à l'hôpital de Rouen. S'adresser ou se présenter à M. l'Économiste, 18, 21 (3081)

ON DEMANDE Une CUISINIÈRE

pour Restaurant S'adresser au bureau du journal. (3062)

Le Bureau de Placement

(L'INTERMÉDIAIRE) 11, rue de la Harpe, 11 Téléphone 10 - Travaux Nord-Point, Ste-Adresse, Ste-Adresse

Demande tous les jours : nombreuses cuisinières, bonnes à tout faire de 15 à 40 ans, femmes de chambre, bonnes d'enfant, etc., pour grandes maisons et maisons bourgeoises. - Nombreuses places à prendre de suite pour Le Havre, Ste-Adresse et environs, pour Paris et Londres. (30782)

ON DEMANDE Bonne à tout faire

de 25 ans environ. Bonnes références. Prendre l'adresse au bureau du journal. (3062)

BONNE A TOUT FAIRE

sérieuses sur place ou environs, demandées pour Maison bourgeoise. S'adresser, 4, rue J.-B.-Eyrès, Havre. (3062)

ON DEMANDE une BONNE

à tout faire, très propre et sérieuse pour servir deux personnes. Références exigées. S'adresser, 5, rue Edouard-Corbier, 2e étage. (3072)

ON DEMANDE JEUNE FILLE

de 17 ans, comme bonne à tout faire de préférence de la campagne et présentée par ses parents. - Prendre l'adresse ou écrire initiales J. E. bureau du journal. (3072)

ON DEMANDE Une BONNE

pour café-débit. Bonnes références. S'adresser CAFÉ DE NORMANDIE, 42, rue Jules-Masurier. (3062)

PROFESSEUR ANGLAIS

de l'Université de Durham, désire trouver des élèves pour ces leçons d'Anglais. Première leçon libre. Prendre l'adresse au bureau du journal. 18, 22 (3052)

ON CHERCHE A ACHETER

UNE VOITURE de Routier ou de Vidangeur pour établir un bureau roulant S'adresser 4, rue de Turanne. (3062)

ON ACHETERAIT

FOUDRES OU CUVES de grande contenance, bon état, pour loger a cote de vins. - Adresser offres bureau du journal, initiales A. D. F. (3062)

A VENDRE

TRÈS BELLE AUTOMOBILE Hinojosa Renault, parfait état - Près avant-garde. - Visible-Garage Léon MOLIN, rue de la Bourgne, 10 (3060)

PIANO

d'étude à vendre 135 fr. (à 500) Glace de salon pouvant servir pour coiffeur, modiste, et un Casinolé. - S'adresser rue Edouard-Corbier, 14, à Sanvic. (3062)

A VENDRE

Cheval hors d'âge et Camion S'adresser au bureau du journal. (3062)

POMMES A CIDRE

A VENDRE État sain, bon cru. Quai des Casernes, tente de Carentan. (3076)

PRÊT 4 1/2 %

à toute personne gênée. Aide pour rétablir. Crédit Général, 22, r. Pigalle, Paris. LMAEV (408)

Fonds de Commerce à vendre

ON ACHETERAIT un FONDS DE COMMERCE au Havre ou dans la Région; adressez-vous, en toute confiance, à l'INDICATEUR COMMERCIAL, 92, rue de Paris, au Havre. LMAEV (3080)

POUR CÉDER

pour cause de double emploi une Épicerie Débit-Mercerie et Charbons, Quartier populaire. Affaire 35 fr. par jour. Pour s'en faire. Loyer 350 fr. Aff. sérieux. Prendre l'adresse au bureau du journal. (3072)

A CÉDER

pour cause de double emploi une Épicerie Débit-Mercerie et Charbons, Quartier populaire. Affaire 35 fr. par jour. Pour s'en faire. Loyer 350 fr. Aff. sérieux. Prendre l'adresse au bureau du journal. (3072)

L'ARGUS HAVRAIS

A. CAROUR, Directeur-Propriétaire 7, Rue Dieppe-maré PRIX des Halles-Centrales et la rue Valéry

3e Année - Maison de confiance VENTE ET ACHAT DE FONDS DE COMMERCE (30782)

CESSION DE FONDS

Suivant acte s. p. M. Achille ANDRIEU a cédé à une personne y désignée, son fonds de commerce d'Épicerie-Café-Brasserie de Cidre, exploité au Havre, n° 10, rue d'Ankeritz. Prise de possession le 1er mars 1914. Election de domicile à l'Argus Havrais, mandataire des parties. (30782)

CESSION DE FONDS

Suivant acte s. p. M. et Mme ROSSIGNOL ont cédé à une personne y désignée, leur fonds de commerce de Café-Débit, exploité au Havre, n° 11, rue Le-Perron. Prise de possession le 1er mars 1914. Election de domicile à l'Argus Havrais, mandataire des parties. (2e Avis.)

CESSION DE FONDS

Suivant acte s. p. M. Aristide LUCRET a cédé à une personne y désignée, son fonds de commerce d'Épicerie-Café-Brasserie de Cidre, exploité au Havre, 31, rue Dieppe-maré. Prise de possession le 15 mars 1914. Election de domicile à l'Argus Havrais, mandataire des parties. (1er Avis.)

A CÉDER DE SUITE :

CAFÉ-DÉBIT Brasserie de cidre, Montebello, bords de la Seine, important matériel. Aff. 50 fr. par jour. Loyer 400 fr. Prix 8.000 fr.

CAFÉ-DÉBIT Quartier central, très bien placé. Loyer et frais généraux couverts par mouches. Aff. au Café 65 fr. par jour. Prix 5.500 fr. Facilités.

CAFÉ-BAR Agencement moderne. Petit local. Loyer 100 fr. par jour. Prix à débattre : 10.000 fr. Facilités.

CAFÉ-DÉBIT Quartier commerçant. Aff. 50 fr. par jour. - Prix : 2.500 fr.

ÉPICERIE-DÉBIT Loyer minime. - Aff. occasion pour dame. - Prix à débattre : 2.500 fr.

ÉPICERIE-DÉBIT Petit local. - Bon matériel. - Prix : 1.500 fr.

MAISON MEUBLÉE quartier central, aff. modeste. Prix à débattre 9.000 fr.

PAVILLON MEUBLÉ Quartier riche. Petit local. - Clientèle stable. Petit loyer. Jardin. Prix demandé 6.000 fr.

Renseignements absolument gratuits Grand choix de bons Fonds de Commerce dans tous les prix

Bien s'adresser à l'ARGUS HAVRAIS, 7, rue Dieppe-maré.

Crédit de Normandie

FONDÉ EN 1902 46, rue du Champ-de-Foire, HAVRE L. EVRARD, directeur

BONNES AFFAIRES A SAISIR DE SUITE : CAFÉ-MEUBLÉS 3 pièces seules paient le loyer. Long bail. Aff. 2.500 fr. Prix 7.000 fr.

CAFÉ-DÉBIT Loyer 1.500 fr. Aff. 60.000 fr. Prix 25.000 fr.

ÉPICERIE-LÉGUMES Dépotier. Très belle installation, belle clientèle. Aff. 1.000 fr. par jour. Prix 4.000 fr.

ÉPICERIE-DÉBIT Peu de loyer. Aff. 70 fr. par jour. Prix 1.000 fr.

PAVILLON MEUBLÉ Pension de famille. Loyer payé par les chambres. Aff. 1.000 fr. par jour. Prix 10.000 fr.

MERCERIE-MEUBLÉS Loyer payé par les chambres. Aff. 1.000 fr. par jour. Prix 1.000 fr.

TABAC CAFÉ-DÉBIT Loyer 1.000 fr. Aff. 43.000. Prix 5.000.

BOUCHERIE Très centrale, faisant 1 bon 1/2, 1 veau, 3 moutons. Fr. 6.000 fr. Cause de départ.

CHARCUTERIE Tout petit loyer. Aff. 80 à 100 fr. par jour. Prix 1.500 fr.

Grand choix de Fonds de toutes sortes et à tous prix S'adresser Au Crédit de Normandie, 46, rue du Champ-de-Foire.

Listes de Fonds et Renseignements entièrement gratuits. (3074)

CAVES GÉNÉRALES Eaux-de-Vie d'Algérie

CHEMINS DE FER DE L'ETAT (Service d'Hiver modifié au 7 Décembre 1913)

Table of train schedules for the Havre to Saint-Valéry line, including departure and arrival times for various stations.

**PRÉSERVEZ**  
 vos Voies Respiratoires  
**GUÉRISSEZ**  
 MAUX DE GORGE  
 RHUMES  
 BRONCHITES  
 CATARRHES  
 GRIPPE (Influenza)  
 ASTHME  
 EMPHYSEMÉ  
 par l'emploi des  
**PASTILLES VALDA**  
 VÉRITABLES

Vendues SEULEMENT en BOITES  
 JAMAIS AUTREMENT qu'en BOITES  
 RIGOREUSEMENT SEMBLABLES au modèle ci-contre

EN VENTE  
 AU PILON D'OR  
 20, Rue de l'Église de la Ville

PRÉPARATION spécialement recommandée pour les Enfants

**Emulsion Blanche**

CRÈME D'HUILE DE FOIE DE MORUE AU GLYCÉROPHOSPHATE DE CHAUX  
 TRÈS AGRÉABLE A BOIRE

LE LITRE 3 fr. 25    LE DEMI-LITRE 1 fr. 75

Un Superbe Tire-Bouchon de Poche et Une Boîte de PASTILLES de Menthe anglaise seront offerts à tout acheteur d'un Litre d'Emulsion

LESSIVEZ SANS FAIRE BOUILLIR LE LINGE avec les MERVEILLEUSES

**LAVEUSES & TORDEUSES "VÉLO"**

Elle permet de lessiver en cinq minutes votre linge le plus sale. Elle lave les grosses couvertures en laine aussi bien qu'une blouse en dentelle. La marche de l'appareil est tellement légère qu'une femme faible, un enfant peut faire la lessive. Elle lave propre, blanc comme neige, sans bouillir, sans usure, sans déchirure, sans taches de rouille. Elle est garantie deux ans par écrit. Les réparations, si fréquentes et si chères des autres systèmes, sont totalement supprimées. Nous la vendons au comptant et également avec facilités de paiement

DEMANDEZ NOS PROSPECTUS — ENVOI GRATUIT

Sur Demande nous envoyons nos Laveuses et Tordeuses "VÉLO" Grátis à domicile à l'essai. les MARDIS et VENDREDIS de 2 à 5 heures dans nos locaux: 93, RUE THIERS, 93 — ENTRÉE LIBRE

CONCOURS AGRICOLES 1918:  
 ARRAS: Diplôme d'Honneur. — CARVIN: Premier Prix. — BOULOGNE-SUR-MER: Premier Prix. — BLENDÈQUES (Saint-Omer): Premier Prix. — MOY-DE-L'AISSNE (Saint-Quentin): Premier Prix.

**VENDU depuis l'Ouverture (Octobre 1913) plus de 150 MACHINES**

**MALADIES DE LA FEMME**

DEUX AGES CRITIQUES

Exiger ce portrait

Ces deux âges, vous les avez devinés. Le premier, c'est l'inquiétude pour la Jeune Fille à sa Formation. Le second, c'est la terreur de la Femme au moment de la Ménopause. Ce qui peut paraître bizarre, c'est que les indispositions et maux de ces deux âges si différents ayant deux buts absolument opposés se traitent de la même façon. Est-ce que la femme, ayant une constitution spéciale, ne doit pas sa santé à la bonne circulation du sang, qui est chez elle le régulateur du système nerveux? Il faut à la JEUNE FILLE, avant et pendant la Formation, accumuler dans son organisme les forces qu'elle aura à dépenser chaque mois. Il faut à la FEMME un auxiliaire pour maintenir l'équilibre des fonctions organiques et aider le sang à se bien placer, au moment de l'Age Critique. La JOUVENCE de l'abbé SOURY, c'est pour la JEUNE FILLE le tonique par excellence, qui calme les douleurs parfois si pénibles de la menstruation. La JOUVENCE de l'abbé SOURY, c'est pour la FEMME le régulateur de la circulation du sang; c'est l'assurance contre les Maladies intérieures: Névrite, Salpingite, Ovarite, Fibrome, Leucorrhée, Aménorrhée, Débilité Nourrissante, Hémorroïdes, Phlébite, Accidents du RETOUR D'ÂGE, Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs. La JOUVENCE de l'abbé SOURY a fait ses preuves, et son efficacité est incontestable. Le flacon, 3 fr. 50 dans toutes les Pharmacies; 4 fr. 10 franco gare. Les trois flacons 10 fr. 50 franco gare contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUBONTIER, à Rouen. Notice contenant Renseignements gratuits

**N'ACHETEZ** pas de BICYCLETTES, PNEUMATIQUES et ACCESSOIRES sans voir les PRIX sans concurrence du

**COMPTOIR GÉNÉRAL DES CYCLES**

(ANGLE DE LA RUE JULES-ANCIEL)  
 De Dion-Bouton, la grande marque Nationale, Magnat-Debon, E. S. A., Triumph, Le Globe, Bourotte, Marco, Humbert, Sublime, Darling, Morse, Liberator, Starley.  
 Maison de Confiance. — Garanties rigoureuses

**DENTIERS** SOLIDES BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE

52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse  
 Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs  
 Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures  
 Dents à 1 fr. 50 - Dents de 12 à 15 fr. - Dentiers dep. 25 fr. - Dentiers haut et bas de 40 à 90 fr. de 200 à 1000 fr.  
 Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

**3 FR. VENDEZ** vos vieux BIJOUX CASSÉS 3 fr. le gr. en échange de mes OCCASIONS et sans échange au mieux. Le plus grand choix de Bijoux et Diamants d'Occasion de toute la Région.

LELEU, 40, rue Voltaire  
 La rue Voltaire commence à l'HOTEL TORTONI  
 Montres OMEGA, LIP et LONGINES d'Occasion  
 200 Garanties de Cheminées en Magasin (39712)

**MME ANDRÉANI**  
 Voyant - Corso - Astrologie  
 Dit les noms et dates. — Lignes de la main. — Tarots. — 72, Rue Victor-Hugo (3<sup>e</sup> étage)  
 De 9 h. à 11 h. 1/2 — De 1 h. à 6 h.  
 — Dimanche jusqu'à midi —  
 Traite par Correspondance

Exigez toujours dans vos achats la marque que vous demandez. N'en prenez pas d'autre. Le bon marché "à tout prix" est l'ennemi de la qualité.

Verreries, Faïences, Porcelaines  
 Articles pour Limonadiers et Restaurateurs  
**SEVESSAND FRÈRES**  
 25, rue du Général-Faidherbe  
 Coutellerie et Couverts de Table — Articles en métal  
 CARTES A JOUER  
 2, 6, 10, 11, 18, 20 A (6526)

**VERMOUTH FLORE**  
 Marque de premier ordre  
**BITTER TOPAZE**  
 Choix extra  
 Vente en Gros: P. DANVERS, Havre Mes (4339)

**AVIS UTILE**  
 Le véritable Cataplasme de l'ex Curé de Honfleur guérit Rhumatisme, Sciatique, Maux de reins, Toux, Bronchite, etc. Cinquante ans de succès, des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité. Pour le recevoir franco, envoyer mandat de 0 fr. 80, pharmacie GULLOUX, 491, rue de Normandie, le Havre.

DU 16 FEVRIER AU 21 INCLUS  
 Pour quelques jours seulement  
**ACHAT très cher de VIEUX DENTIERS**  
 de toutes sortes, même brisés  
 52, rue Desmailières Havre, (1<sup>er</sup> étage) près l'Octroi de Rouen  
 -21 1359-21

**TISANE DU BON PASTEUR**

D'un goût très agréable, se recommande pour la guérison des toux, Rhumes, Bronchites, Grippe et toutes les Affections de la Poitrine.  
 Le paquet pour 2 litres de Tisane: 0 fr. 40  
 DÉPÔT dans toutes les Pharmacies et Herboristeries

Imprime sur machines rotatives de la Maison DERRIERY (4, 6 et 8 pages)  
 Vu par Nous, Maire de la Ville de Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre

**Biens à Louer**

A LOUER pour Pâques, un pavillon avec jardin, situé à Graville, de 600 m. route Nationale et rue de Frébois, n° 2, composé de 9 pièces, cave, greniers, buanderie, écurie, remise, eau, gaz — S'y adresser. Visible le mercredi, de 4 h. 1/2 à 3 heures, ou sur rendez-vous. (39642)

HAVRE  
 L'Administrateur-Délégué-Gérant  
 O. RANDOLET.